



## **Sondage en lien avec la campagne publicitaire «Elle était-là pour vous, serez-vous là pour elle?»**

### **Rapport du sondage téléphonique**

*Présenté à :*

*Le Curateur public du Québec*

7 février 2012



## Table des matières

Sommaire des résultats.....	1
1 Objectif et méthodologie .....	3
1.1 OBJECTIF.....	3
1.2 MÉTHODOLOGIE.....	3
2 Profil sociodémographique des répondants .....	5
3 Présentation et analyse des résultats.....	7
3.1 NOTORIÉTÉ DU CURATEUR PUBLIC .....	7
3.2 PRÉSENCE D'UNE PERSONNE INAPTE ACTUELLEMENT OU PROCHAINEMENT ...	12
3.3 VALEURS QUANT AU SOUTIEN D'UN PARENT ÂGÉ.....	17
3.4 CAMPAGNE PUBLICITAIRE .....	26
Annexe 1 Questionnaire du sondage .....	32
Annexe 2 Légende des symboles dans les tableaux croisés de l'annexe 3.....	42
Annexe 3 Tableaux croisés .....	43



## Sommaire des résultats

- BIP a réalisé, pour le compte du Curateur public du Québec, un sondage téléphonique auprès de 1 521 adultes québécois, du 18 novembre au 12 décembre 2011. Le sondage a porté sur la notoriété du Curateur public, la présence d'une personne inapte dans l'entourage du répondant, des valeurs quant au soutien d'un parent âgé et de la campagne publicitaire du Curateur public.
- La notoriété spontanée du Curateur public du Québec est de 19 %, soit une augmentation de 1 % par rapport à 2010. Cette variation n'est pas significative sur le plan statistique. La notoriété assistée s'établit à 48 %, pour une notoriété totale de 67 %. La notoriété totale est particulièrement élevée (plus de 75 %) chez les répondants de Québec RMR, les 45 à 64 ans, ceux ayant des revenus de 75 000 \$ ou plus et ceux qui ont vu la nouvelle publicité du Curateur public.
- Parmi les répondants qui connaissent ou qui ont été en contact avec le Curateur public, le degré de confiance est assez élevé : 62 % font totalement ou assez confiance en l'organisme (78 % si on exclut ceux qui n'ont pas d'opinion) et 17 % y font peu ou pas du tout confiance (22 % si on exclut ceux qui n'ont pas d'opinion).
- 22 % des répondants ont dans leur entourage une personne adulte qui est incapable de prendre soin d'elle-même ou d'administrer ses biens sans aide, actuellement (14 %) ou potentiellement d'ici un an (8 %). Parmi ceux-ci, près des trois quarts (73 %) participent au bien-être de cette personne, un peu moins de la moitié aident cette personne à prendre des décisions concernant ses soins (46 %) et à administrer ses finances ou à s'occuper de ses biens (44 %) et 33 % l'aident à choisir son hébergement.
- La cause d'incapacité qui préoccupe le plus les répondants est, de loin, la maladie dégénérative (57 %), suivie de la maladie mentale (13 %).
- Les répondants sont massivement d'accord (80 % et plus de *tout à fait d'accord et plutôt d'accord*) ou très majoritairement d'accord (plus de 75 %) avec les six des quinze énoncés relatifs aux valeurs quant au soutien d'un parent âgé :
  - Il est du devoir des membres de la famille de prendre soin des parents âgés (89 %).
  - Chacun des membres de la famille devrait être libre de prendre soin ou non des parents âgés (85 %).
  - Les personnes sont autant responsables du bien-être des parents âgés qu'elles sont responsables du bien-être de leurs propres enfants (84 %).
  - Les membres de la famille doivent aider les parents âgés en retour de ce qu'ils ont fait pour eux (80 %).
  - Lorsqu'une personne âgée ne peut plus vivre seule sans assistance, il est souhaitable qu'elle continue d'habiter chez elle avec de l'aide (77 %).
  - Lorsqu'une personne âgée ne peut plus vivre seule sans aide, il est souhaitable qu'elle aille vivre dans un centre d'accueil ou une résidence pour personnes âgées (77 %).
- L'accord très massif (89 %) sur le principe de base *Il est du devoir des membres de la famille de prendre soin des parents âgés* diminue beaucoup, parfois considérablement, lorsqu'on y met des contraintes ou des conditions :
  - 55 % si cela perturbe la vie sociale du répondant;

- 50 % si cela occasionne des conflits;
  - 30 % si cela nuit au travail du répondant;
  - 21 % si cela se fait au détriment des propres enfants du répondant;
  - 16 % si cela affecte la santé du répondant.
- Trois segments de répondants se distinguent nettement de la moyenne des répondants relativement aux valeurs quant au soutien d'un parent âgé :
- Les non-francophones et les répondants nés à l'étranger (et souvent, ceux de Montréal RMR, parce que ces groupes y sont concentrés) sont prêts à consentir davantage de sacrifices pour prendre soin d'un parent âgé et ils sont moins enclins à ce que ce parent âgé soit pris en charge par un centre d'accueil ou une résidence pour personnes âgées.
  - Les répondants de 65 ans ou plus ne veulent pas «être un fardeau» pour leurs enfants ou leurs proches, ils ne veulent pas que les soins que leur portent leurs enfants ou leurs proches se fassent au détriment de leur vie sociale, de leur travail ou occasionne des conflits. Ils sont plus enclins à vouloir vivre dans un centre d'accueil ou une résidence pour personnes âgées s'ils ne peuvent vivre seuls sans aide.
  - Les hommes sont plus enclins que les femmes à ce que les membres de la famille fassent des sacrifices pour prendre soin d'un parent âgé.
- La notoriété spontanée de la nouvelle publicité du Curateur public du Québec s'établit à 1 % et la notoriété assistée, à 11 %, pour une notoriété totale de 12 %. La notoriété totale est plus élevée (entre 13 % et 18 %) chez ceux qui ont nommé le Curateur public (notoriété spontanée), les 35 à 44 ans, les femmes, ceux qui ont une scolarité de niveau universitaire, qui ont un ou des enfants et qui ont un proche inapte actuellement ou potentiellement.
- Les répondants ayant eu connaissance de la nouvelle publicité du Curateur public ont, globalement, bien compris l'essence du message.
- La nouvelle publicité a eu un impact plutôt modeste sur les répondants qui l'ont vue : elle a incité 18 % d'entre eux à s'informer davantage sur le Curateur public, 11 % à consulter le site Internet du Curateur public, 20 % à prendre des moyens pour se protéger dans le cas où ils deviendraient inaptes et 29 % à prendre des moyens pour protéger un membre de leur famille ou quelqu'un qui leur est cher s'il devient inapte.

# 1 Objectif et méthodologie

## 1.1 OBJECTIF

Le Curateur a confié au Bureau d'Intervieweurs Professionnels la réalisation d'un sondage téléphonique d'opinion publique en novembre et décembre 2011 dont l'objectif général est d'évaluer la campagne publicitaire *Elle était là pour vous, serez-vous là pour elle? / Il était là pour vous, serez-vous là pour lui*. Plus précisément, le sondage a permis d'aborder les thèmes suivants :

- La présence d'une personne inapte dans l'entourage des répondants, leurs liens avec celle-ci, s'il y a lieu, et leurs valeurs quant au soutien des parents âgés.
- La notoriété du Curateur public.
- Dans quelle proportion la campagne publicitaire a été vue, quel message a été compris, quelle a été l'efficacité des différents moyens de diffusion utilisés et dans quelle mesure a-t-elle incité ceux qui l'ont vu à s'informer davantage ou à prendre des mesures de protection pour eux-mêmes ou pour leurs proches.

De plus, ce sondage a permis d'effectuer une comparaison de la notoriété Curateur public avant (à partir des données d'un sondage précédent) et après la campagne publicitaire.

## 1.2 MÉTHODOLOGIE

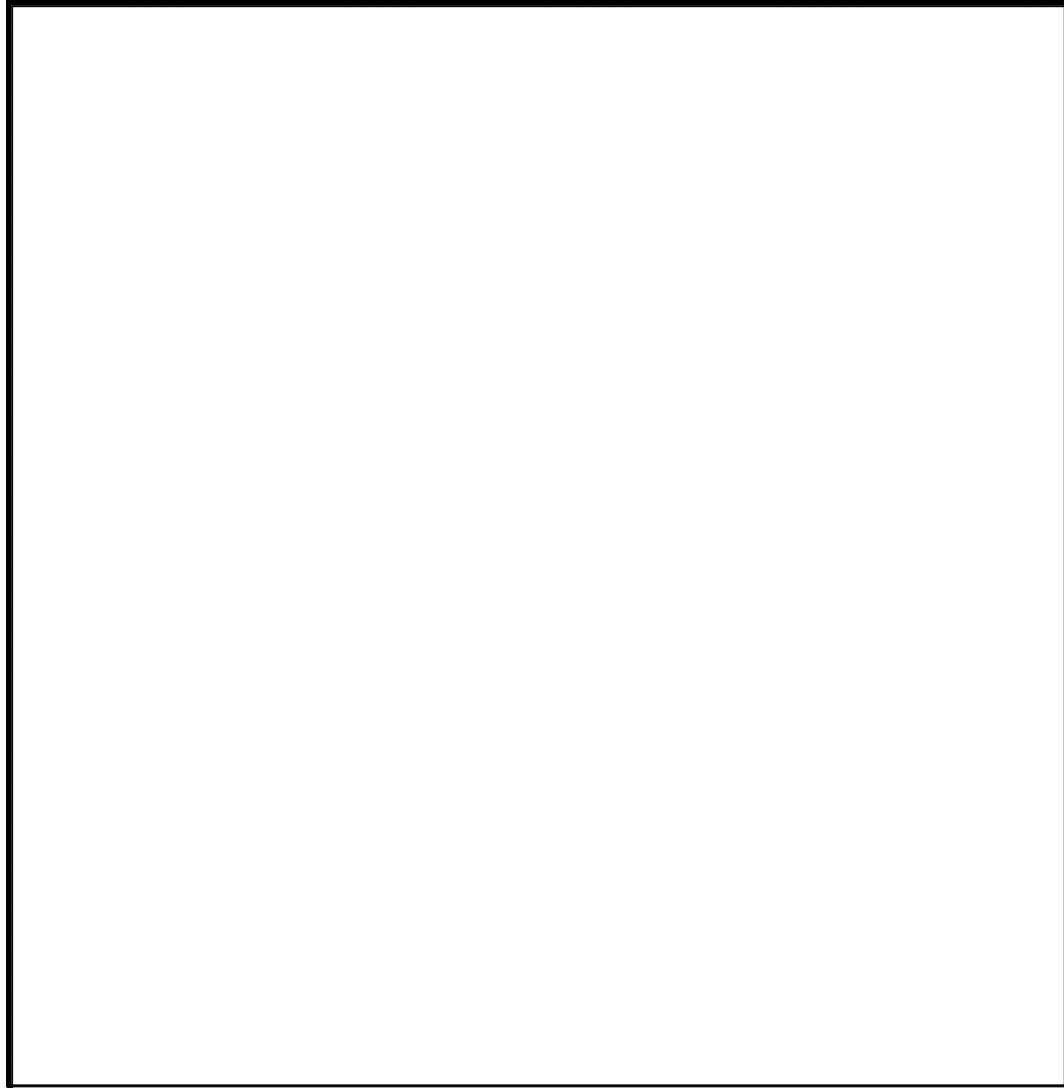
Le sondage a été administré par téléphone auprès de la population québécoise âgée de 18 ans et plus. L'échantillon a été tiré aléatoirement à partir d'un automate d'appel de numéros de téléphone résidentiels. Les entrevues téléphoniques ont été administrées en français ou en anglais, selon la préférence du répondant.

Le sondage s'est déroulé du 18 novembre au 12 décembre 2011.

Au total, 1 521 personnes ont répondu au questionnaire. Avec ce nombre de répondants, la marge d'erreur est de 2,5 %, 19 fois sur 20. Les entrevues ont duré en moyenne 11 minutes. Le tableau 1.1 présente les données détaillées sur le taux de réponse. Au total, le taux de réponse s'élève à 52,3 %.

Le questionnaire du sondage est présenté à l'annexe 1.

Tableau 1.1 – Calcul du taux de réponse



- (1) Présenté selon les normes de l'AIRMS
- (2) Pour qu'un numéro puisse être considéré comme «Pas de réponse», il doit correspondre à un numéro qui a toujours été sans réponse tout au long de la cueillette de données. Ainsi, par exemple, un rendez-vous non-complété pour lequel il n'y a pas de réponse au moment du rappel doit être considéré comme rendez-vous non complété" et non pas comme "pas de réponse".

(3) TAUX D'ÉLIGIBILITÉ: 
$$\frac{D+E}{B+D+E} = \frac{1\ 884}{2\ 100} = \mathbf{0,90}$$

## 2 Profil sociodémographique des répondants

Le profil sociodémographique des répondants est présenté au tableau 2.1, qui montre la répartition des 1 521 répondants avant pondération des données et après pondération. Afin d'éviter les distorsions inhérentes au sondage téléphonique, les données ont été pondérées selon quatre variables – langue, âge, scolarité et sexe – afin de refléter fidèlement le profil réel de la population québécoise<sup>1</sup>.

**Tableau 2.1 – Profil sociodémographique des répondants**

Variables de segmentation	Avant pondération (n=1 521)	Après pondération (n=1 524)
<i>Langue apprise en premier lieu et toujours comprise (SCD1)</i>		
Français	86 %	80 %
Anglais	6 %	8 %
Autre	7 %	12 %
<i>Âge (SCD2)</i>		
18 à 24 ans	4 %	9 %
25 à 34 ans	12 %	22 %
35 à 44 ans	20 %	18 %
45 à 54 ans	22 %	20 %
55 à 64 ans	22 %	15 %
65 ans ou plus	19 %	16 %
<i>Plus haut diplôme de scolarité obtenu (SCD3)</i>		
Secondaire ou moins	43 %	46 %
Collégial	24 %	31 %
Universitaire	32 %	21 %
Refus de répondre	1 %	1 %
<i>État civil (SCD4)</i>		
Marié ou union civile	41 %	45 %
Union de fait	18 %	22 %
Veuf	8 %	6 %
Séparé ou divorcé	12 %	8 %
Célibataire	19 %	18 %
Refus de répondre	1 %	1 %
<i>Revenu avant impôt de tous les membres du foyer (SCD5)</i>		
Moins de 25 000 \$	16 %	14 %
De 25 000 \$ à 34 999 \$	12 %	12 %
De 35 000 \$ à 54 999 \$	17 %	16 %
De 55 000 \$ à 74 999 \$	15 %	16 %
De 75 000 \$ à 99 999 \$	10 %	11 %
100 000 \$ ou plus	12 %	12 %
Refus de répondre	18 %	19 %

<sup>1</sup> La pondération est basée sur le recensement de 2006 de Statistique Canada.

**Tableau 2.1 – Profil sociodémographique des répondants**

Variables de segmentation	Avant pondération (n=1 521)	Après pondération (n=1 524)*
<i>A des enfants (SCD7.1)</i>		
Oui	74 %	76 %
Non	25 %	23 %
Refus de répondre	1 %	1 %
<i>(si oui en SCD7.1) Enfants demeurent avec vous (SCD7.2)</i>		
Oui	50 %	64 %**
À temps partagé	4 %	4 %
Non	47 %	32 %**
<i>(si oui en SCD7.1) Au moins un enfant a moins de 18 ans (SCD7.3)</i>		
Oui	43 %	54 %**
Non	57 %	46 %**
<i>Lieu de naissance (SCD8)</i>		
Québec	85 %	82 %
Ailleurs au Canada	4 %	4 %
À l'extérieur du Canada	10 %	14 %
<i>(si né à l'extérieur du Canada) Est arrivé au Canada depuis combien de temps (SCD9)</i>		
Depuis moins de 3 ans	7 %	6 %
Depuis 3 ans ou plus	92 %	93 %
<i>Sexe</i>		
Homme	45 %	49 %
Femme	55 %	51 %
<i>Région</i>		
Montréal RMR	45 %	48 %
Québec RMR	10 %	8 %
Ailleurs au Québec	45 %	44 %

\* L'écart de trois répondants après pondération provient du fait que les calculs statistiques ont été effectués avec 6 chiffres après la décimale au lieu de 15.

\*\* L'écart est attribuable au réajustement de la taille du ménage dans la pondération.

#### *Commentaire*

- Nous constatons que, avant pondération des données, il y a une certaine sous-représentation des non-francophones, des jeunes de moins de 35 ans et des hommes, et une certaine sur-représentation des personnes ayant un diplôme universitaire. Ces écarts sont normaux dans un sondage téléphonique, certains segments de la population étant plus difficiles à rejoindre ou refusant davantage de participer. La pondération selon la langue, l'âge, le sexe et la scolarité a permis d'éliminer ces écarts.

## 3 Présentation et analyse des résultats

**Note préliminaire.** Cette section présente, pour chacun des thèmes traités dans le sondage, les conclusions de l'analyse univariée (fréquences) et bivariée (croisement des variables dépendantes avec les variables indépendantes ou de segmentation). L'ensemble des tableaux croisés, qui présentent à la fois les résultats univariés et les résultats bivariés, se trouvent à l'annexe 3. Nous invitons le lecteur à lire auparavant l'annexe 2 – *Légende des symboles dans les tableaux croisés de l'annexe 3*, pour bien comprendre l'interprétation à donner aux résultats. Précisons que les résultats présentés sont ceux des données pondérées seulement.

Par ailleurs, sauf exception, toutes les données exprimées en pourcentage dans le texte d'analyse ont été arrondies sans décimale dans le but d'alléger les tableaux. De plus, le fait de présenter les pourcentages sans décimale ne change en rien les constats ni les conclusions de l'analyse.

### 3.1 NOTORIÉTÉ DU CURATEUR PUBLIC

Le tableau 3.1 présente les données sur la notoriété spontanée, assistée et totale du Curateur public du Québec.

#### *Analyse*

- La notoriété spontanée du Curateur public est de 19 % (réponse à la question *Quel est l'organisme gouvernemental qui a pour mission de veiller à la protection des personnes incapables de prendre soin d'elles-mêmes ou d'administrer leurs biens?*). La notoriété spontanée est plus élevée que la moyenne des répondants chez les francophones, les 45 à 64 ans, ceux qui ont une scolarité universitaire, des revenus de 75 000 \$ ou plus, qui sont né au Québec ou au Canada et qui ont vu la publicité du Curateur public.
- Si on compare cette donnée à celle d'un sondage omnibus réalisé en 2010 – qui établissait la notoriété spontanée du Curateur public à 17,9 % –, nous pouvons conclure, avec une notoriété spontanée de 19% à la fin de 2011, que la notoriété de Curateur public n'a pas significativement évolué.
- Par contre, la notoriété assistée (réponse à la question *Connaissez-vous ou avez-vous déjà entendu parler du Curateur public du Québec, même si seulement de nom?*) est beaucoup plus élevée que la notoriété spontanée, avec 48 %. La notoriété assistée dépasse significativement la moyenne des répondants chez les francophones, les 55 à 64 ans, les femmes, ceux qui ont un ou des enfants et qui ont un ou des enfants de moins de 18 ans.
- Au total, les deux tiers des répondants (67 %) connaissent le Curateur public du Québec (notoriété spontanée et assistée). La notoriété totale est particulièrement élevée (plus de 75 %) chez les répondants de Québec RMR, les 45 à 64 ans, ceux ayant des revenus de 75 000 \$ ou plus et ceux qui ont vu la nouvelle publicité du Curateur public. Elle est également plus élevée que la moyenne chez ceux qui ont un proche inapte ou potentiellement inapte.

- Parmi les 33 % de répondants qui ne connaissent pas le Curateur public, certains segments sont particulièrement sur-représentés (plus de 40 %) : Les non-francophones, les 18 à 34 ans, ceux qui ont une scolarité de niveau secondaire ou moins, les célibataires, ceux ayant des revenus inférieurs à 35 000 \$, qui n'ont pas d'enfant(s), qui sont nés à l'étranger et qui n'ont pas de proche inapte ou potentiellement inapte.

**Tableau 3.1 – Notoriété spontanée (NTR1), assistée (NTR2) et totale du Curateur public (n=1 524)**

Notoriété	Tous les répondants	Écarts statistiquement significatifs par sous-groupe (+ que la moyenne des répondants)
Notoriété spontanée («Quel est l'organisme gouvernemental qui a pour mission de veiller à la protection des personnes incapables de prendre soin d'elles-mêmes ou d'administrer leurs biens?»)	19 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Francophones 23 %</li> <li>▪ 45-54 ans 25 %</li> <li>▪ 55-64 ans 26 %</li> <li>▪ Scolarité universitaire 29 %</li> <li>▪ Revenus 75 000 \$ ou plus 30 %</li> <li>▪ Né au Québec/Canada 21 %</li> <li>▪ A vu la publicité du CP 28 %</li> </ul>
Notoriété assistée («Connaissez-vous ou avez-vous déjà entendu parler du Curateur public du Québec, même si seulement de nom?»)	48 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Francophones 51 %</li> <li>▪ 55-64 ans 55 %</li> <li>▪ Femmes 52 %</li> <li>▪ A un ou des enfants 53 %</li> <li>▪ A un ou des enfants &lt;18 ans 52 %</li> </ul>
Notoriété totale	67 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Québec RMR 79 %</li> <li>▪ Francophones 73 %</li> <li>▪ 35-44 ans 74 %</li> <li>▪ 45-54 ans 78 %</li> <li>▪ 55-64 ans 81 %</li> <li>▪ Scolarité collégiale 74 %</li> <li>▪ Scolarité universitaire 74 %</li> <li>▪ Femmes 72 %</li> <li>▪ Marié/union civile/de fait 71 %</li> <li>▪ Revenus 75 000 \$ ou plus 80 %</li> <li>▪ A un ou des enfants 72 %</li> <li>▪ Né au Québec/Canada 71 %</li> <li>▪ A un proche inapte ou potentiel 74 %</li> <li>▪ A vu la publicité du CP 76 %</li> </ul>
Ne connaît pas le Curateur public	33 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non-francophones 59 %</li> <li>▪ 18-34 ans 53 %</li> <li>▪ Scolarité secondaire ou moins 41 %</li> <li>▪ Hommes 38 %</li> <li>▪ Célibataires 49 %</li> <li>▪ Revenus &lt;35 000 \$ 43 %</li> <li>▪ N'a pas d'enfant(s) 50 %</li> <li>▪ Né à l'étranger 54 %</li> <li>▪ Pas de proche inapte/potentiel 35 %</li> <li>▪ N'a pas vu la publicité du CP 34 %</li> </ul>

Le tableau 3.2 présente la liste des organismes mentionnés à la question portant sur la notoriété spontanée (réponse à la question *Quel est l'organisme gouvernemental qui a pour mission de veiller à la protection des personnes incapables de prendre soin d'elles-mêmes ou d'administrer leurs biens?*).

**Tableau 3.2 – Notoriété spontanée : organismes mentionnés (NTR1) (n=1 524)**

Notoriété spontanée («Quel est l'organisme gouvernemental qui a pour mission de veiller à la protection des personnes incapables de prendre soin d'elles-mêmes ou d'administrer leurs biens?»)	Tous les répondants	Écarts statistiquement significatifs par sous-groupe (+ que la moyenne des répondants)
Le Curateur public du Québec (ou la Curatelle)	19,1 %	Voir tableau 3.1
Réseau de la santé et des services sociaux (CSSS, hôpitaux, CLSC, CHSLD, ministère de la Santé, etc.)	5,3 %	Nombres trop petits pour effectuer des analyses statistiques concluantes
Le gouvernement (sans préciser lequel)	1,7 %	
Le Protecteur du citoyen	1,0 %	
Ministère de la Famille et des Aînés	0,5 %	
La police, le 911	0,4 %	
La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse	0,2 %	
La Direction de protection de la jeunesse	0,2 %	
Un organisme communautaire	0,2 %	
Un notaire, un avocat	0,2 %	
Autres	4,1 %	
Ne sait pas / ne répond pas	67,3 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non-francophones 76 %</li> <li>▪ 18-34 ans 75 %</li> <li>▪ Scolarité secondaire ou moins 76 %</li> <li>▪ Revenus &lt;35 000 \$ 72 %</li> <li>▪ Né à l'étranger 76 %</li> <li>▪ Pas de proche inapte/potentiel 70 %</li> <li>▪ N'a pas vu la publicité du CP 69 %</li> </ul>

#### Analyse

- Le constat le plus frappant est que les deux tiers des répondants (67 %) ne savent pas ou ne sont pas en mesure de répondre à la question. Le pourcentage de *ne sait pas / ne répond pas* est plus élevé que la moyenne des répondants chez les non-francophones, les 18 à 34 ans, ceux qui ont une scolarité de niveau secondaire ou moins, ayant des revenus inférieurs à 35 000 \$, qui sont nés à l'étranger, qui n'ont pas de proche inapte ou potentiellement inapte et qui n'ont pas vu la nouvelle publicité du Curateur public.
- Chez les répondants qui ont donné une réponse, le Curateur public est, de très loin, l'organisme le plus souvent mentionné, avec 19 %. Suit le réseau de la santé et des services sociaux (CSSS, hôpitaux, CLSC, CHSLD, ministère de la Santé, etc.) avec 5 %. Les autres organismes mentionnés (le gouvernement, le Protecteur du citoyen, le ministère de la Famille et des Aînés, la police, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, la Direction de protection de la jeunesse, un organisme communautaire, un

notaire ou un avocat) ne le sont que par une proportion infime de répondants, variant entre 0,2 % et 1,7 %.

Au tableau 3.3, nous trouvons les données relatives à la question *Est-ce que vous ou un membre de votre famille ou de votre entourage avez déjà été en contact avec le Curateur public du Québec?*

**Tableau 3.3 – A été en contact avec le Curateur public (NTR3) (n=1 524)**

«Est-ce que vous ou un membre de votre famille ou de votre entourage avez déjà été en contact avec le Curateur public du Québec?»	Écarts statistiquement significatifs par sous-groupe (+ que la moyenne des répondants)
Oui 10 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ A nommé le CP (spontané) 22 %</li> <li>▪ Francophones 11 %</li> <li>▪ Né au Québec/Canada 11 %</li> <li>▪ A un proche inapte ou potentiel 18 %</li> </ul>

#### *Analyse*

- Nous constatons que seulement 10 % des répondants disent qu'ils (ou un membre de leur famille ou de leur entourage) ont été en contact avec le Curateur public. La proportion est particulièrement élevée chez ceux qui ont nommé le Curateur public de façon spontanée (notoriété spontanée) et qui ont un proche inapte ou potentiellement inapte.

Le tableau 3.4 présente les résultats à la question portant sur la confiance envers le Curateur public, posée uniquement aux répondants connaissant le Curateur public ou ayant été en contact avec lui.

**Tableau 3.4 – Confiance envers le Curateur public (NTR3) (n=1 024)**

«Faites-vous totalement, assez, peu ou pas du tout confiance au Curateur public du Québec?» (base : mention spontanée, assistée ou a été en contact avec le Curateur public)			Écarts statistiquement significatifs par sous-groupe (+ que la moyenne des répondants)		
Totalement	17 %	Réponses positives	62 %	▪ A nommé le CP (spontané)	73 %
Assez	45 %			▪ Francophones	66 %
				▪ Scolarité universitaire	69 %
				▪ Revenus 75 000 \$ ou plus	74 %
				▪ A un ou des enfants <18 ans	69 %
				▪ Né au Québec/Canada	65 %
				▪ A vu la publicité du CP	74 %
Peu	11 %	Réponses négatives	17 %	▪ 45-54 ans	23 %
Pas du tout	6 %			▪ Séparé/divorcé	26 %
				▪ Revenus <35 000 \$	22 %
				▪ N'a pas d'enfant(s) <18 ans	20 %
Ne sait pas / ne répond pas	21 %			▪ Non-francophones	43 %
				▪ Scolarité secondaire ou moins	26 %
				▪ Né à l'étranger	45 %

#### Analyse

- De façon générale, la confiance envers le Curateur public est assez élevée : 62 % des répondants font totalement (17 %) ou assez (45 %) confiance au Curateur public. Seulement 17 % des répondants font peu (11 %) ou pas du tout (6 %) confiance au Curateur public, mais 21 % de savent pas ou ne sont pas en mesure de répondre. Si l'on inclut uniquement les répondants qui ont une opinion, 78 % font totalement ou assez confiance au Curateur public et 22 % y font peu ou pas du tout confiance.
- Les segments suivants font totalement ou assez confiance au Curateur public dans une proportion nettement plus élevée que la moyenne : Ceux qui ont nommé le Curateur public de façon spontanée (notoriété spontanée), qui ont une scolarité de niveau universitaire, des revenus de 75 000 \$ ou plus, qui ont un ou des enfants de moins de 18 ans, sont nés au Québec ou au Canada et ont vu la nouvelle publicité du Curateur public.
- Les répondants de 45 à 54 ans, séparés ou divorcés, ayant des revenus inférieurs à 35 000 \$ et n'ayant pas d'enfant de moins de 18 ans font moins confiance que la moyenne au Curateur public.
- Les non-francophones et ceux nés à l'étranger sont particulièrement nombreux à ne pas savoir ou ne pas être en mesure de répondre.

### 3.2 PRÉSENCE D'UNE PERSONNE INAPTE ACTUELLEMENT OU PROCHAINEMENT

Le tableau 3.5 présente les données portant sur la présence d'une personne adulte inapte actuellement ou potentiellement (d'ici un an).

**Tableau 3.5 – Présence d'une personne inapte actuellement ou potentiellement (CTX1) (n=1 524)**

«Est-ce qu'il y a dans votre entourage une personne adulte (un membre de votre famille ou quelqu'un qui vous est cher) qui est incapable de prendre soin d'elle-même ou d'administrer ses biens sans aide?»	%	Écarts statistiquement significatifs par sous-groupe (+ que la moyenne des répondants)
Oui	14 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ A nommé le CP (spontané) 19 %</li> <li>▪ Né au Québec/Canada 16 %</li> </ul>
Non, mais une telle situation pourrait arriver dans la prochaine année	8 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 35-44 ans 12 %</li> <li>▪ A un ou des enfants 10 %</li> </ul>
Non	71 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Québec RMR 80 %</li> <li>▪ 45-54 ans 76 %</li> <li>▪ Scolarité collégiale 75 %</li> <li>▪ Célibataire 77 %</li> </ul>
Ne sait pas / ne répond pas	6 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 65 ans ou plus 15 %</li> <li>▪ Veuf/veuve 25 %</li> </ul>

#### Analyse

- 14 % des répondants affirment qu'il y a dans leur entourage une personne adulte (un membre de leur famille ou quelqu'un qui leur est cher) qui est incapable de prendre soin d'elle-même ou d'administrer ses biens sans aide. La proportion est nettement plus élevée chez ceux qui ont nommé le Curateur public de façon spontanée (notoriété spontanée).
- À ceux-ci, s'ajoutent 8 % de répondants qui disent qu'une telle situation pourrait arriver au cours de la prochaine année. La proportion est plus élevée chez les 35 à 44 ans et ceux qui ont un ou des enfants.
- 71 % des répondants mentionnent qu'ils n'ont pas dans leur entourage une personne adulte incapable de prendre soin d'elle-même ou d'administrer ses biens sans aide. La proportion est plus élevée chez les répondants de Québec RMR, les 45-54 ans, ceux qui ont une scolarité de niveau collégial et les célibataires.

Les répondants ayant actuellement dans leur entourage une personne adulte incapable de prendre soin d'elle-même ou d'administrer ses biens sans aide se sont fait demander *Est-ce qu'un tribunal ou un greffier vous a désigné officiellement pour vous occuper du bien-être de cette personne ou pour administrer ses biens?* Les résultats se trouvent au tableau 3.6.

**Tableau 3.6 – A été désigné par un tribunal ou un greffier pour s'occuper du bien-être de cette personne ou pour administrer ses biens (CTX2) (n=218)**

«Est-ce qu'un tribunal ou un greffier vous a désigné officiellement pour vous occuper du bien-être de cette personne ou pour administrer ses biens?» (base : répondants qui ont dans leur entourage une personne adulte inapte actuellement)	%	Écarts statistiquement significatifs par sous-groupe (+ que la moyenne des répondants)
Oui	7 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ A nommé le CP (spontané) 14 %</li> <li>▪ 55-64 ans 15 %</li> </ul>
Non mais le tribunal m'a désigné membre du conseil de tutelle	0,5 %	
Non mais d'autres personnes ont été désignées	17 %	
Non, le Curateur public a été désigné	2 %	
Non	73 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ N'a pas nommé le CP 77 %</li> <li>▪ 18-34 ans 85 %</li> </ul>
Ne sait pas / ne répond pas	1 %	

#### Analyse

- Une très faible proportion des répondants, 7 %, ont été désignés officiellement par un tribunal ou un greffier pour s'occuper du bien-être de cette personne ou pour administrer ses biens. Cette proportion est beaucoup plus élevée chez ceux qui ont nommé le Curateur public de façon spontanée (notoriété spontanée) et les 55 à 64 ans.
- Dans 17 % des cas, c'est une autre personne que le répondant qui a été désignée officiellement pour s'occuper du bien-être de cette personne ou pour administrer ses biens. Et dans 2 % des cas, le Curateur public a été désigné.
- Chez presque les trois quarts des répondants (73 %), personne n'a été désigné officiellement pour s'occuper du bien-être de cette personne ou pour administrer ses biens. La proportion est particulièrement élevée chez les 18 à 34 ans.

Nous avons demandé aux répondants ayant actuellement ou potentiellement (d'ici un an) dans leur entourage une personne adulte incapable de prendre soin d'elle-même ou d'administrer ses biens sans aide quels services ils rendent à cette personne. Le tableau 3.7 présente les résultats.

**Tableau 3.7 – Services rendus à la personne inapte actuellement ou potentiellement (CTX3) (n=347)**

«Quels services rendez-vous à cette personne?» (base : répondants qui ont dans leur entourage une personne adulte inapte actuellement ou potentiellement)	% de oui	Écarts statistiquement significatifs par sous-groupe (+ que la moyenne des répondants)
a) Est-ce que vous l'aidez à administrer ses finances ou à s'occuper de ses biens?	44 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 45-54 ans 63 %</li> <li>▪ Femmes 50 %</li> <li>▪ N'a pas d'enfant(s) &lt;18 ans 49 %</li> </ul>
b) Est-ce que vous l'aidez à prendre des décisions concernant ses soins?	46 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non-francophones 64 %</li> <li>▪ N'a pas d'enfant(s) &lt;18 ans 51 %</li> <li>▪ Né à l'étranger 68 %</li> </ul>
c) Est-ce que vous l'aidez à choisir son hébergement?	33 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 45-54 ans 49 %</li> <li>▪ 55-64 ans 48 %</li> </ul>
d) Est-ce que vous participez à son bien-être en général?	73 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ A un ou des enfants 77 %</li> <li>▪ A vu la publicité du CP 86 %</li> </ul>
e) Est-ce que vous lui rendez d'autres services? Si oui, nature du service : - S'occupe de la personne à temps plein/de tout - Travaux d'entretien de la maison - Aide financière	12 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 65 ans ou plus 19 %</li> <li>▪ Scolarité collégiale 18 %</li> <li>▪ Femmes 16 %</li> <li>▪ Revenus 75 000 \$ ou plus 17 %</li> </ul>
(Si non à a-b-c-d-e, n=73) f) Est-ce que vous êtes dans l'impossibilité de lui rendre des services?	24 %	
g) Est-ce qu'une autre personne lui offre ce genre de services?	69 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Francophones 72 %</li> <li>▪ Scolarité universitaire 78 %</li> <li>▪ A un ou des enfants &lt;18 ans 78 %</li> </ul>

#### Analyse

- Près des trois quarts des répondants, 73 %, participent au bien-être de cette personne en général (davantage chez ceux qui ont un ou des enfants et ceux qui ont vu la nouvelle publicité du Curateur public).
- Beaucoup plus loin derrière, un peu moins de la moitié des répondants aident cette personne à prendre des décisions concernant ses soins (46 %, davantage chez les non-francophones, ceux nés à l'étranger et ceux qui n'ont pas d'enfant de moins de 18 ans) et aident cette personne à administrer ses finances ou à s'occuper de ses biens (44 %, davantage chez les 45 à 54 ans, les femmes et ceux qui n'ont pas d'enfant de moins de 18 ans).
- Le tiers des répondants aident cette personne à choisir son hébergement (davantage chez les 45 à 64 ans). Et seulement 12 % des répondants rendent d'autres services à cette

personne, principalement le fait de s'occuper de la personne à temps plein ou des travaux d'entretien à la maison.

- Parmi les répondants qui ont répondu non à l'ensemble des questions portant sur les services rendus, seulement 24 % disent être dans l'impossibilité de lui rendre ces services.
- Enfin, 69 % des répondants disent qu'une autre personne rend à cette personne inapte ce genre de services (davantage chez les francophones, ceux qui ont une scolarité de niveau universitaire et qui ont un ou des enfants de moins de 18 ans).

Le tableau 3.8 indique le lien qu'a le répondant avec la personne inapte actuellement ou potentiellement.

**Tableau 3.8 – Lien avec la personne inapte actuellement ou potentiellement (CTX4) (n=347)**

«Quel est votre lien avec cette personne? Vous êtes...» (base : répondants qui ont dans leur entourage une personne adulte inapte actuellement ou potentiellement)	% de oui	Écarts statistiquement significatifs par sous-groupe (+ que la moyenne des répondants)
Sa mère ou son père	13 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 45-54 ans 20 %</li> <li>▪ Scolarité universitaire 22 %</li> </ul>
Sa conjointe ou son conjoint	6 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non-francophones 16 %</li> <li>▪ 65 ans ou plus 15 %</li> <li>▪ Marié/union civile/de fait 8 %</li> <li>▪ Né à l'étranger 18 %</li> </ul>
Sa fille ou son fils	21 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Hors Montréal et Québec RMR 29 %</li> <li>▪ 45-54 ans 36 %</li> </ul>
Sa sœur ou son frère	10 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 65 ans ou plus 27 %</li> <li>▪ N'a pas d'enfant(s) &lt;18 ans 15 %</li> </ul>
Autre famille élargie (nièce ou neveu, tante ou oncle, cousin ou cousine, petite-fille ou petit-fils, grand-mère ou grand-père, etc.)	34 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 18-34 ans 44 %</li> <li>▪ Marié/union civile/de fait 37 %</li> <li>▪ A un ou des enfants &lt;18 ans 42 %</li> </ul>
Son ami	6 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 65 ans ou plus 19 %</li> <li>▪ Revenus &lt;35 000 \$ 12 %</li> <li>▪ A vu la publicité du CP 13 %</li> </ul>
Autre	7 %	
Ne sait pas / ne répond pas	5 %	

#### Analyse

- 21 % des répondants disent qu'ils sont la fille ou le fils de cette personne (beaucoup plus chez les 45 à 54 ans). Tandis que 13 % disent qu'ils sont la mère ou le père de cette personne (beaucoup plus chez les 45 à 54 ans et ceux qui ont une scolarité de niveau universitaire). *Note : il nous est permis de croire que, parmi ce 13 % de répondants, plusieurs ont mal compris la question, croyant répondre que la personne inapte est leur mère ou leur père et non qu'ils sont la mère ou le père de cette personne. Il faut donc considérer ces résultats avec réserve.*
- 10 % des répondants disent qu'ils sont la sœur ou le frère de cette personne (beaucoup plus chez les 65 ans ou plus), alors que 6% disent qu'ils sont la conjointe ou le conjoint de

cette personne (nettement plus chez les non-francophones, ceux nés à l'étranger et les 65 ans ou plus) et 6 % disant qu'ils sont son ami (nettement plus chez les 65 ans ou plus).

- Plus d'un tiers des répondants (34 %) mentionne que cette personne fait partie de la famille élargie (nièce ou neveu, tante ou oncle, cousin ou cousine, petite-fille ou petit-fils, grand-mère ou grand-père, belle-mère ou beau-père, etc.).

Le tableau 3.9 présente les résultats relatifs à la question portant sur la cause d'incapacité qui préoccupe le plus les répondants.

**Tableau 3.9 – Cause d'incapacité qui préoccupe le plus (CTX5) (n=1 524)**

«Parmi les causes d'incapacité suivantes, laquelle vous préoccupe le plus?»	% de oui	Écarts statistiquement significatifs par sous-groupe (+ que la moyenne des répondants)
Déficiência intellectuelle	6 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 18-34 ans 11 %</li> <li>▪ A un ou des enfants &lt;18 ans 9 %</li> <li>▪ A un proche inapte ou potentiel 9 %</li> </ul>
Maladie mentale (par exemple, dépression, schizophrénie)	13 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 18-34 ans 18 %</li> <li>▪ Célibataire 17 %</li> </ul>
Maladie dégénérative (par exemple, Alzheimer)	57 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ A nommé le CP (spontané) 67 %</li> <li>▪ Francophones 61 %</li> <li>▪ 65 ans ou plus 64 %</li> </ul>
Traumatisme crânien	7 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non-francophones 10 %</li> <li>▪ Célibataire 10 %</li> <li>▪ Revenus &lt;35 000 \$ 10 %</li> <li>▪ A vu la publicité du CP 10 %</li> </ul>
Autre (maladies physiques motrices)	2 %	
Aucune en particulier	12 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ N'a pas nommé le CP 13 %</li> <li>▪ 18-34 ans 16 %</li> <li>▪ Célibataire 16 %</li> </ul>
Ne sait pas / ne répond pas	3 %	

#### *Analyse*

- La cause d'incapacité qui préoccupe le plus les répondants est, de très loin, la maladie dégénérative (par exemple, l'Alzheimer), avec 57 % de mentions. Elle préoccupe encore plus les répondants qui ont nommé le Curateur public de façon spontanée (notoriété spontanée) et les 65 ans ou plus.
- Loin derrière, la maladie mentale (par exemple, dépression, schizophrénie) est mentionnée par 13 % des répondants, nettement plus chez les 18 à 34 ans et les célibataires.
- Les autres causes d'incapacité sont mentionnées, comme première préoccupation, par une faible proportion de répondants : le traumatisme crânien (7 %) et la déficiência intellectuelle (6 %).
- Enfin, 12 % des répondants mentionnent qu'il n'y a aucune cause d'incapacité en particulier qui les préoccupe.

### 3.3 VALEURS QUANT AU SOUTIEN D'UN PARENT ÂGÉ

Les personnes sondées se sont prononcées sur leur degré d'accord face à 15 énoncés traitant de valeurs quant au soutien d'un parent âgé. Le tableau 3.10 présente les données sur les fréquences simples pour l'ensemble des énoncés. Par la suite, dans les cinq pages suivantes, se trouvent les données croisées avec les variables de segmentation.

**Tableau 3.10 – Accord relatif à des questions en lien avec le soutien aux personnes âgées de la part des membres de leur famille (FAM1 à FAM15)**

Énoncés (n=1 524)	En accord			En désaccord			NSP / NRP
	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Sous-total	Peu d'accord	Pas du tout d'accord	Sous-total	
1) Les membres de la famille doivent aider les parents âgés en retour de ce qu'ils ont fait pour eux	46 %	35 %	80 %	11 %	7 %	19 %	1 %
2) Il est du devoir des membres de la famille de prendre soin des parents âgés	48 %	41 %	89 %	7 %	3 %	10 %	1 %
3) Les membres de la famille doivent assumer tous les soins aux parents âgés sans demander d'aide en dehors de la famille	9 %	18 %	27 %	38 %	34 %	72 %	1 %
4) Chacun des membres de la famille devrait être libre de prendre soin ou non des parents âgés	46 %	39 %	85 %	9 %	4 %	13 %	2 %
5) Les personnes âgées devraient se débrouiller sans l'aide de leur famille	4 %	9 %	13 %	29 %	55 %	84 %	3 %
6) Les personnes sont autant responsables du bien-être des parents âgés qu'elles sont responsables du bien-être de leurs propres enfants	47 %	37 %	84 %	9 %	4 %	13 %	3 %
7) Les membres de la famille devraient prendre soin des parents âgés même si cela perturbe leur vie sociale	20 %	35 %	55 %	31 %	11 %	42 %	3 %
8) Les membres de la famille devraient prendre soin des parents âgés même si cela nuit à leur travail	9 %	21 %	30 %	44 %	22 %	67 %	3 %
9) Les membres de la famille devraient prendre soin des parents âgés même si cela occasionne des conflits	16 %	33 %	50 %	30 %	17 %	47 %	4 %
10) Les membres de la famille devraient prendre soin des parents âgés même si cela affecte leur santé	5 %	11 %	16 %	45 %	35 %	80 %	4 %
11) Les membres de la famille devraient prendre soin des parents âgés même si cela se fait au détriment de leurs propres enfants	7 %	14 %	21 %	42 %	34 %	76 %	3 %
12) Lorsqu'une personne âgée ne peut plus vivre seule sans assistance, il est souhaitable qu'elle continue d'habiter chez elle avec de l'aide	34 %	43 %	77 %	13 %	8 %	21 %	2 %
13) Lorsqu'une personne âgée ne peut plus vivre seule sans aide, il est souhaitable qu'elle aille vivre dans un centre d'accueil ou une résidence pour personnes âgées	34 %	43 %	77 %	15 %	6 %	21 %	2 %
14) Lorsqu'une personne âgée ne peut plus vivre seule sans aide, il est souhaitable qu'elle aille vivre chez l'un de ses enfants	19 %	41 %	60 %	25 %	12 %	36 %	3 %
15) Lorsqu'une personne âgée ne peut plus vivre seule sans aide, il est souhaitable qu'elle aille vivre chez un autre membre de sa famille	18 %	43 %	61 %	24 %	11 %	35 %	3 %

**FAM1) Les membres de la famille doivent aider les parents âgés en retour de ce qu'ils ont fait pour eux**

Tous les répondants		Écarts statistiquement significatifs par sous-groupe (+ que la moyenne des répondants)	
Tout à fait et plutôt d'accord	80 %	▪ Scolarité universitaire	85 %
		▪ Hommes	84 %
		▪ Célibataire	85 %
		▪ N'a pas d'enfant(s)	87 %
		▪ Né à l'étranger	87 %
Peu et pas du tout d'accord	19 %	▪ Québec RMR	27 %
		▪ 65 ans ou plus	25 %
		▪ Femmes	22 %
		▪ Séparé/divorcé	32 %
		▪ A un ou des enfants	20 %

**FAM2) Il est du devoir des membres de la famille de prendre soin des parents âgés**

Tous les répondants		Écarts statistiquement significatifs par sous-groupe (+ que la moyenne des répondants)	
Tout à fait et plutôt d'accord	89 %	▪ 18-34 ans	94 %
		▪ Hommes	92 %
Peu et pas du tout d'accord	10 %	▪ A nommé le CP (spontané)	13 %
		▪ 65 ans ou plus	18 %
		▪ Femmes	12 %
		▪ Veuf	23 %

**FAM3) Les membres de la famille doivent assumer tous les soins aux parents âgés sans demander d'aide en dehors de la famille**

Tous les répondants		Écarts statistiquement significatifs par sous-groupe (+ que la moyenne des répondants)	
Tout à fait et plutôt d'accord	27 %	▪ N'a pas nommé le CP	29 %
		▪ Non-francophones	40 %
		▪ Scolarité secondaire ou moins	30 %
		▪ Hommes	32 %
		▪ Revenus <35 000 \$	32 %
		▪ Né à l'étranger	41 %
Peu et pas du tout d'accord	72 %	▪ A nommé le CP (spontané)	81 %
		▪ Francophones	75 %
		▪ 55-64 ans	79 %
		▪ Femmes	78 %
		▪ Séparé/divorcé	83 %
		▪ Revenus 75 000 \$ ou plus	77 %
		▪ Né au Québec/Canada	74 %

**FAM4) Chacun des membres de la famille devrait être libre de prendre soin ou non des parents âgés**

Tous les répondants		Écarts statistiquement significatifs par sous-groupe (+ que la moyenne des répondants)	
Tout à fait et plutôt d'accord	85 %	▪ Scolarité collégiale	89 %
		▪ Pas de proche inapte/potentiel	87 %
Peu et pas du tout d'accord	13 %	▪ Scolarité universitaire	22 %

**FAM5) Les personnes âgées devraient se débrouiller sans l'aide de leur famille**

Tous les répondants		Écarts statistiquement significatifs par sous-groupe (+ que la moyenne des répondants)	
Tout à fait et plutôt d'accord	13 %	▪ Non-francophones	20 %
		▪ 65 ans ou plus	23 %
		▪ Veuf	23 %
		▪ N'a pas d'enfant(s) <18 ans	16 %
Peu et pas du tout d'accord	84 %	▪ A nommé le CP (spontané)	90 %
		▪ Francophones	87 %
		▪ A un ou des enfants <18 ans	89 %
		▪ Né au Québec/Canada	86 %

**FAM6) Les personnes sont autant responsables du bien-être des parents âgés qu'elles sont responsables du bien-être de leurs propres enfants**

Il n'y a pas de différence statistiquement significative selon le sous-groupe.

**FAM7) Les membres de la famille devraient prendre soin des parents âgés même si cela perturbe leur vie sociale**

Tous les répondants		Écarts statistiquement significatifs par sous-groupe (+ que la moyenne des répondants)	
Tout à fait et plutôt d'accord	55 %	▪ Montréal RMR	60 %
		▪ Non-francophones	68 %
		▪ 35-44 ans	64 %
		▪ Né à l'étranger	66 %
Peu et pas du tout d'accord	42 %	▪ Québec RMR	50 %
		▪ Hors Montréal et Québec RMR	47 %
		▪ Francophones	45 %
		▪ 65 ans ou plus	50 %
		▪ Femmes	46 %
		▪ Séparé/divorcé	54 %
		▪ Né au Québec/Canada	44 %

**FAM8) Les membres de la famille devraient prendre soin des parents âgés même si cela nuit à leur travail**

Tous les répondants		Écarts statistiquement significatifs par sous-groupe (+ que la moyenne des répondants)	
Tout à fait et plutôt d'accord	30 %	▪ Montréal RMR	33 %
		▪ Non-francophones	40 %
		▪ Hommes	34 %
		▪ Né à l'étranger	41 %
Peu et pas du tout d'accord	67 %	▪ Québec RMR	75 %
		▪ Francophones	69 %
		▪ Scolarité collégiale	73 %
		▪ Femmes	70 %
		▪ Séparé/divorcé	75 %
		▪ Né au Québec/Canada	68 %

**FAM9) Les membres de la famille devraient prendre soin des parents âgés même si cela occasionne des conflits**

Tous les répondants		Écarts statistiquement significatifs par sous-groupe (+ que la moyenne des répondants)	
Tout à fait et plutôt d'accord	50 %	▪ Hommes	56 %
		▪ A vu la publicité du CP	57 %
Peu et pas du tout d'accord	47 %	▪ Francophones	49 %
		▪ 65 ans ou plus	58 %
		▪ Femmes	52 %
		▪ Séparé/divorcé	56 %
		▪ Revenus 35 000 \$-75 000 \$	51 %
		▪ Né au Québec/Canada	48 %

**FAM10) Les membres de la famille devraient prendre soin des parents âgés même si cela affecte leur santé**

Tous les répondants		Écarts statistiquement significatifs par sous-groupe (+ que la moyenne des répondants)	
Tout à fait et plutôt d'accord	16 %	▪ Montréal RMR	19 %
		▪ N'a pas nommé le CP	17 %
		▪ Non-francophones	24 %
		▪ Scolarité secondaire ou moins	19 %
		▪ Hommes	22 %
		▪ N'a pas d'enfant(s)	21 %
		▪ Né à l'étranger	26 %
Peu et pas du tout d'accord	80 %	▪ A nommé le CP (spontané)	88 %
		▪ Francophones	83 %
		▪ Femmes	87 %
		▪ A un ou des enfants	83 %
		▪ Né au Québec/Canada	82 %

**FAM11) Les membres de la famille devraient prendre soin des parents âgés même si cela se fait au détriment de leurs propres enfants**

Tous les répondants		Écarts statistiquement significatifs par sous-groupe (+ que la moyenne des répondants)	
Tout à fait et plutôt d'accord	21 %	▪ N'a pas nommé le CP	23 %
		▪ Non-francophones	33 %
		▪ Scolarité secondaire ou moins	26 %
		▪ Hommes	24 %
		▪ Né à l'étranger	32 %
Peu et pas du tout d'accord	76 %	▪ A nommé le CP (spontané)	86 %
		▪ Francophones	80 %
		▪ Femmes	79 %
		▪ A un ou des enfants <18 ans	80 %
		▪ Né au Québec/Canada	78 %

**FAM12) Lorsqu'une personne âgée ne peut plus vivre seule sans assistance, il est souhaitable qu'elle continue d'habiter chez elle avec de l'aide**

Tous les répondants		Écarts statistiquement significatifs par sous-groupe (+ que la moyenne des répondants)	
Tout à fait et plutôt d'accord	77 %	▪ Non-francophones	84 %
		▪ 65 ans ou plus	86 %
		▪ Revenus <35 000 \$	81 %
		▪ N'a pas d'enfant(s) <18 ans	80 %
		▪ Né à l'étranger	86 %
Peu et pas du tout d'accord	21 %	▪ Francophones	23 %
		▪ Né au Québec/Canada	22 %

**FAM13) Lorsqu'une personne âgée ne peut plus vivre seule sans aide, il est souhaitable qu'elle aille vivre dans un centre d'accueil ou une résidence pour personnes âgées**

Tous les répondants		Écarts statistiquement significatifs par sous-groupe (+ que la moyenne des répondants)	
Tout à fait et plutôt d'accord	77 %	▪ Hors Montréal et Québec RMR	81 %
		▪ Francophones	80 %
		▪ 65 ans ou plus	83 %
		▪ Scolarité secondaire ou moins	80 %
		▪ Né au Québec/Canada	80 %
Peu et pas du tout d'accord	21 %	▪ Montréal RMR	24 %
		▪ Non-francophones	27 %
		▪ Scolarité universitaire	25 %
		▪ Célibataire	30 %
		▪ Né à l'étranger	33 %

**FAM14) Lorsqu'une personne âgée ne peut plus vivre seule sans aide, il est souhaitable qu'elle aille vivre chez l'un de ses enfants**

Tous les répondants		Écarts statistiquement significatifs par sous-groupe (+ que la moyenne des répondants)	
Tout à fait et plutôt d'accord	60 %	▪ Montréal RMR	66 %
		▪ N'a pas nommé le CP	62 %
		▪ Non-francophones	75 %
		▪ 18-34 ans	76 %
		▪ 35-44 ans	70 %
		▪ Célibataire	72 %
		▪ N'a pas d'enfant(s)	67 %
		▪ A un ou des enfants <18 ans	68 %
		▪ Né à l'étranger	79 %
Peu et pas du tout d'accord	36 %	▪ Québec RMR	55 %
		▪ A nommé le CP (spontané)	43 %
		▪ Francophones	41 %
		▪ 55-64 ans	47 %
		▪ 65 ans ou plus	61 %
		▪ Veuf	54 %
		▪ Séparé/divorcé	48 %
		▪ A un ou des enfants	39 %
		▪ N'a pas d'enfant(s) <18 ans	41 %
▪ Né au Québec/Canada	40 %		

**FAM15) Lorsqu'une personne âgée ne peut plus vivre seule sans aide, il est souhaitable qu'elle aille vivre chez un autre membre de sa famille**

Tous les répondants		Écarts statistiquement significatifs par sous-groupe (+ que la moyenne des répondants)	
Tout à fait et plutôt d'accord	61 %	▪ Montréal RMR	66 %
		▪ N'a pas nommé le CP	63 %
		▪ Non-francophones	81 %
		▪ 18-34 ans	79 %
		▪ Célibataire	74 %
		▪ N'a pas d'enfant(s)	69 %
		▪ A un ou des enfants <18 ans	69 %
		▪ Né à l'étranger	81 %
Peu et pas du tout d'accord	35 %	▪ Québec RMR	56 %
		▪ A nommé le CP (spontané)	42 %
		▪ Francophones	40 %
		▪ 55-64 ans	47 %
		▪ 65 ans ou plus	55 %
		▪ Veuf	48 %
		▪ A un ou des enfants	37 %
		▪ N'a pas d'enfant(s) <18 ans	40 %
▪ Né au Québec/Canada	38 %		

### Analyse

- Les répondants sont massivement d'accord avec quatre énoncés, avec 80 % et plus de réponses *tout à fait d'accord* et *plutôt d'accord* :
  - Il est du devoir des membres de la famille de prendre soin des parents âgés (89 %).
  - Chacun des membres de la famille devrait être libre de prendre soin ou non des parents âgés (85 %).
  - Les personnes sont autant responsables du bien-être des parents âgés qu'elles sont responsables du bien-être de leurs propres enfants (84 %).
  - Les membres de la famille doivent aider les parents âgés en retour de ce qu'ils ont fait pour eux (80 %).
- Les répondants sont très majoritairement d'accord – un peu plus des trois quarts – avec les deux énoncés suivants :
  - Lorsqu'une personne âgée ne peut plus vivre seule sans assistance, il est souhaitable qu'elle continue d'habiter chez elle avec de l'aide (77 %).
  - Lorsqu'une personne âgée ne peut plus vivre seule sans aide, il est souhaitable qu'elle aille vivre dans un centre d'accueil ou une résidence pour personnes âgées (77 %).
- Les répondants sont majoritairement d'accord, mais plus faiblement – autour de 60 % – avec les deux énoncés suivants :
  - Lorsqu'une personne âgée ne peut plus vivre seule sans aide, il est souhaitable qu'elle aille vivre chez l'un de ses enfants (60 %).
  - Lorsqu'une personne âgée ne peut plus vivre seule sans aide, il est souhaitable qu'elle aille vivre chez un autre membre de sa famille (61 %).
- Les répondants sont divisés – autour ou un peu plus de 50 % d'accord – sur les deux énoncés suivants :
  - Les membres de la famille devraient prendre soin des parents âgés même si cela perturbe leur vie sociale (55 %).
  - Les membres de la famille devraient prendre soin des parents âgés même si cela occasionne des conflits (50 %).
- Les répondants sont majoritairement ou massivement en désaccord avec cinq énoncés, entre 67% et 84 % de réponses *peu d'accord* et *pas du tout d'accord* :
  - Les personnes âgées devraient se débrouiller sans l'aide de leur famille (84 %).
  - Les membres de la famille devraient prendre soin des parents âgés même si cela affecte leur santé (80 %).
  - Les membres de la famille devraient prendre soin des parents âgés même si cela se fait au détriment de leurs propres enfants (76 %).
  - Les membres de la famille doivent assumer tous les soins aux parents âgés sans demander d'aide en dehors de la famille (72 %).
  - Les membres de la famille devraient prendre soin des parents âgés même si cela nuit à leur travail (67 %).
- Il est intéressant de constater que l'accord très massif sur le principe de base que les membres de la famille prennent soin des parents âgés – 89 % des répondants sont d'accord avec l'énoncé *Il est du devoir des membres de la famille de prendre soin des*

*parents âgés* – diminue beaucoup, parfois considérablement, lorsqu'on y met des contraintes ou des conditions. En effet, l'accord diminue à :

- 55 % si cela perturbe la vie sociale du répondant;
- 50 % si cela occasionne des conflits;
- 30 % si cela nuit au travail du répondant;
- 21 % si cela se fait au détriment des propres enfants du répondant;
- 16 % si cela affecte la santé du répondant.

Le croisement des résultats avec les variables de segmentation révèle que trois segments de répondants se distinguent de la moyenne des répondants :

- 1) Nous observons des différences assez prononcées entre, d'une part, les non-francophones, les répondants nés à l'étranger (deux segments qui se recoupent en partie) et, souvent, les répondants de Montréal RMR (parce que les non-francophones et les répondants nés à l'étranger y sont massivement concentrés) et, d'autre part, les francophones et les répondants nés au Québec ou au Canada. Il y a généralement 15, 20 ou 25 points de pourcentage (sinon plus) d'écart dans le degré d'accord entre les deux groupes.
  - Par exemple, les non-francophones et les répondants nés à l'étranger (et souvent les répondants de Montréal RMR) sont plus d'accord que la moyenne des répondants sur les énoncés suivants :
    - Les membres de la famille doivent assumer tous les soins aux parents âgés sans demander d'aide en dehors de la famille.
    - Les membres de la famille devraient prendre soin des parents âgés même si cela perturbe leur vie sociale.
    - Les membres de la famille devraient prendre soin des parents âgés même si cela nuit à leur travail.
    - Les membres de la famille devraient prendre soin des parents âgés même si cela affecte leur santé.
    - Les membres de la famille devraient prendre soin des parents âgés même si cela se fait au détriment de leurs propres enfants.
    - Lorsqu'une personne âgée ne peut plus vivre seule sans assistance, il est souhaitable qu'elle continue d'habiter chez elle avec de l'aide.
    - Lorsqu'une personne âgée ne peut plus vivre seule sans aide, il est souhaitable qu'elle aille vivre chez l'un de ses enfants.
    - Lorsqu'une personne âgée ne peut plus vivre seule sans aide, il est souhaitable qu'elle aille vivre chez un autre membre de sa famille.
  - À l'opposé, les non-francophones, les répondants nés à l'étranger et ceux de Montréal RMR sont plus en désaccord que la moyenne des répondants sur l'énoncé suivant :
    - Lorsqu'une personne âgée ne peut plus vivre seule sans aide, il est souhaitable qu'elle aille vivre dans un centre d'accueil ou une résidence pour personnes âgées.

Ces résultats portent à croire que les non-francophones et les répondants nés à l'étranger sont prêts à consentir davantage de sacrifices pour prendre soin d'un parent âgé et qu'ils sont moins enclins à ce que ce parent âgé soit pris en charge par un centre d'accueil ou une résidence pour personnes âgées.

2) Les répondants âgés de 65 ans ou plus ont des opinions souvent différentes des autres catégories de répondants.

- Ils sont plus en désaccord que la moyenne des répondants sur les énoncés suivants :
  - Les membres de la famille doivent aider les parents âgés en retour de ce qu'ils ont fait pour eux.
  - Il est du devoir des membres de la famille de prendre soin des parents âgés.
  - Les membres de la famille devraient prendre soin des parents âgés même si cela perturbe leur vie sociale.
  - Les membres de la famille devraient prendre soin des parents âgés même si cela occasionne des conflits.
  - Lorsqu'une personne âgée ne peut plus vivre seule sans aide, il est souhaitable qu'elle aille vivre chez l'un de ses enfants.
  - Lorsqu'une personne âgée ne peut plus vivre seule sans aide, il est souhaitable qu'elle aille vivre chez un autre membre de sa famille.
- Ils sont plus d'accord que la moyenne des répondants sur les énoncés suivants :
  - Les personnes âgées devraient se débrouiller sans l'aide de leur famille.
  - Lorsqu'une personne âgée ne peut plus vivre seule sans aide, il est souhaitable qu'elle aille vivre dans un centre d'accueil ou une résidence pour personnes âgées.

Ces résultats donnent l'impression que les aînés ne veulent pas «être un fardeau» pour leurs enfants ou leurs proches, ils ne veulent pas que les soins que leur portent leurs enfants ou leurs proches se fassent au détriment de leur vie sociale, de leur travail ou occasionne des conflits, par exemple. Ils sont plus enclins à vouloir vivre dans un centre d'accueil ou une résidence pour personnes âgées s'ils ne peuvent vivre seuls sans aide.

3) Les hommes répondent avec un degré d'accord différent de celui des femmes sur plusieurs énoncés. Ils sont plus d'accord que la moyenne des répondants (et les femmes sont moins d'accord que la moyenne des répondants) sur les énoncés suivants :

- Les membres de la famille doivent aider les parents âgés en retour de ce qu'ils ont fait pour eux.
- Il est du devoir des membres de la famille de prendre soin des parents âgés.
- Les membres de la famille doivent assumer tous les soins aux parents âgés sans demander d'aide en dehors de la famille.
- Les membres de la famille devraient prendre soin des parents âgés même si cela nuit à leur travail.
- Les membres de la famille devraient prendre soin des parents âgés même si cela occasionne des conflits.
- Les membres de la famille devraient prendre soin des parents âgés même si cela affecte leur santé.
- Les membres de la famille devraient prendre soin des parents âgés même si cela se fait au détriment de leurs propres enfants.

Par leurs réponses, les hommes sont plus enclins que les femmes à ce que les membres de la famille fassent des sacrifices pour prendre soin d'un parent âgé. Cependant, les faits semblent contredire les intentions, car les femmes assument plus que les hommes le rôle d'aidant naturel.

### 3.4 CAMPAGNE PUBLICITAIRE

Le tableau 3.11 présente les données sur la notoriété spontanée, assistée et totale de la nouvelle publicité du Curateur public du Québec.

**Tableau 3.11 – Notoriété spontanée (PUB1, PUB2), assistée (PUB3) et totale de la nouvelle publicité du Curateur public (n=1 524)**

Notoriété	Tous les répondants	Écarts statistiquement significatifs par sous-groupe (+ que la moyenne des répondants)
Notoriété spontanée avant correction («Avez-vous remarqué, au cours des dernières semaines, la nouvelle publicité du Curateur public?»)	3 %	Non applicable
Notoriété spontanée après correction (après avoir enlevé les répondants ayant dit qu'ils ont remarqué la nouvelle publicité du Curateur public mais qui, une fois qu'on leur a demandé de décrire la publicité, ont décrit une publicité autre que celle du Curateur public)	1 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ A un proche inapte ou potentiel 2 %</li> </ul>
Assistée («Est-ce que vous avez remarqué, au cours des dernières semaines, la publicité où l'on voit une femme s'occupant de trois fillettes à gauche et, du côté droit, une femme âgée assise seule sur un banc dans un parc avec le texte <i>Elle était là pour vous, serez-vous là pour elle?</i> ou sa variante où l'on voit deux jeunes garçons à gauche et deux hommes âgés à droite avec le texte <i>Il était là pour vous, serez-vous là pour lui?</i> »)	11 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ A nommé le CP (spontané) 17 %</li> <li>▪ 35-44 ans 17 %</li> <li>▪ Femmes 13 %</li> <li>▪ A un ou des enfants 12 %</li> </ul>
Notoriété totale	12 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ A nommé le CP (spontané) 18 %</li> <li>▪ 35-44 ans 18 %</li> <li>▪ Femmes 14 %</li> <li>▪ Scolarité universitaire 15 %</li> <li>▪ A un ou des enfants 13 %</li> <li>▪ A un proche inapte ou potentiel 15 %</li> </ul>
N'a pas remarqué la publicité du Curateur public	86 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ N'a pas nommé le CP 89 %</li> <li>▪ 18-34 ans 91 %</li> <li>▪ 45-54 ans 92 %</li> <li>▪ Scolarité secondaire ou moins 90 %</li> <li>▪ Hommes 90 %</li> </ul>
Ne sait pas / ne répond pas	2 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ N'a pas d'enfant(s) 91 %</li> <li>▪ Pas de proche inapte/potentiel 89 %</li> </ul>

#### Analyse

- Seulement 1 % des répondants ont dit avoir remarqué la nouvelle publicité du Curateur public du Québec (sans description de la publicité par l'intervieweur). La proportion est de 2 % chez ceux qui ont un proche inapte actuellement ou potentiellement.

- La notoriété assistée s'établit à 11 % (publicité décrite par l'intervieweur). Au total, la notoriété de la nouvelle publicité totalise donc 12 %, davantage chez ceux qui ont nommé le Curateur public de façon spontanée (notoriété spontanée), les 35 à 44 ans, les femmes, ceux qui ont une scolarité de niveau universitaire, qui ont un ou des enfants et qui ont un proche inapte actuellement ou potentiellement.
- Une très forte majorité de répondants (88 %) n'a pas vu la nouvelle publicité du Curateur public ou ne sait pas.

Au tableau 3.12, nous trouvons les résultats portant sur le média ou le lieu où les répondants ont vu la nouvelle publicité du Curateur public.

**Tableau 3.12 – Média/lieu où les répondants ont vu la nouvelle publicité du Curateur public (PUB4) (n=184)**

«Pouvez-vous dire précisément à quel endroit vous avez vu cette publicité?» (base : répondants qui ont vu la nouvelle publicité du Curateur public, de façon spontanée ou assistée)	Tous les répondants	Écarts statistiquement significatifs par sous-groupe (+ que la moyenne des répondants)
À la télévision	60 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 45-54 ans 74 %</li> <li>▪ Scolarité secondaire ou moins 64 %</li> <li>▪ Marié/union civile/de fait 64 %</li> <li>▪ Revenus &lt;35 000 \$ 67 %</li> <li>▪ A un ou des enfants 63 %</li> <li>▪ A un ou des enfants &lt;18 ans 65 %</li> </ul>
Dans un journal	20 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ A nommé le CP (spontané) 31 %</li> <li>▪ 65 ans ou plus 34 %</li> <li>▪ N'a pas d'enfant(s) &lt;18 ans 25 %</li> </ul>
Sur une affiche dans un établissement de santé	5 %	Nombres trop petits pour effectuer des analyses statistiques concluantes
Dans le métro de Montréal	2 %	
Dans un magazine	1 %	
Sur un site Internet d'information	1 %	
Ailleurs	5 %	
Non	5 %	
Ne sait pas / ne répond pas	5 %	

#### Analyse

- Les données montrent que la télévision est, de très loin, le média le plus mentionné par les répondants (et davantage chez les 45 à 54 ans, ceux qui ont une scolarité de niveau secondaire ou moins, qui sont mariés (ou conjoints de fait), qui ont des revenus inférieurs à 35 000 \$ et qui ont un ou des enfants. *Note : En réalité, la nouvelle publicité du Curateur public n'a pas été diffusée à la télévision. Le fait que plusieurs répondants aient mentionné la télévision pourrait s'expliquer par deux facteurs. En premier lieu, leur souvenir de la publicité est plutôt vague et ils ont de la difficulté à identifier précisément où ils l'ont vue (il ne faut pas pour autant remettre en question le fait que ces répondants aient remarqué la publicité du Curateur public). Deuxièmement, le mode d'administration par téléphone donne*

*peu de temps aux répondants pour réfléchir dans le cas de questions comme celle-ci qui font appel à la mémoire.*

- Le journal arrive en second lieu, avec 20 % de mentions (davantage chez ceux qui ont nommé le Curateur public de façon spontanée (notoriété spontanée), chez les 65 ans et plus et ceux qui n'ont pas d'enfant de moins de 18 ans).
- Les autres médias ou lieux (affiche dans un établissement de santé, métro, magazine, site Internet) sont mentionnés par très peu de répondants.

Le tableau 3.13 fait part du message compris par les répondants (expliqué dans leurs mots).

**Tableau 3.13 – Message perçu par les répondants qui ont vu la nouvelle publicité du Curateur public (PUB5) (n=184)**

«Pouvez-vous dire quel est le message principal de cette publicité?» (base : répondants qui ont vu la nouvelle publicité du Curateur public, de façon spontanée ou assistée)	Tous les répondants	Écarts statistiquement significatifs par sous-groupe (+ que la moyenne des répondants)
Les enfants doivent s'occuper de leurs parents / Les parents ont pris soins de leurs enfants; maintenant c'est au tour des enfants de prendre soins de leurs parents	29 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Hors Montréal et Québec RMR 38 %</li> <li>▪ Québec RMR 49 %</li> <li>▪ 45-54 ans 46 %</li> <li>▪ Scolarité collégiale 43 %</li> <li>▪ Revenus 75 000 \$ ou plus 40 %</li> </ul>
L'importance de s'occuper des aînés / Il faut aider les personnes âgées, ne pas abandonner les personnes âgées	25 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Montréal RMR 35 %</li> <li>▪ A un proche inapte ou potentiel 37 %</li> </ul>
Il faut aider / Tout le monde a besoin d'aide / Donnez au suivant	12 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Montréal RMR 17 %</li> <li>▪ 35-44 ans 27 %</li> </ul>
Il/elle était là pour vous, serez vous là pour lui/elle?	6 %	Nombre trop petit pour effectuer des analyses statistiques concluantes
La famille doit prendre soins de leurs aînés / La solidarité familiale	4 %	
Dénoncer la violence, les abus fait aux aînés (note : les répondants ayant fourni cette description ont visiblement confondu la publicité du Curateur public avec une autre)	2 %	
Le Curateur public s'occupe des personnes seules / dans le besoin	1 %	
Autres	9 %	
Non	13 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 65 ans ou plus 28 %</li> <li>▪ Scolarité secondaire ou moins 19 %</li> <li>▪ N'a pas d'enfant(s) &lt;18 ans 17 %</li> </ul>
Ne sait pas / ne répond pas	4 %	

- Nous constatons, que globalement, les répondants ont bien compris le message. À l'exception de 2 % des répondants qui ont confondu la publicité du Curateur avec une autre (celle portant sur la violence faite aux aînés), tous les répondants qui ont fait une description ont saisi en partie ou en totalité l'essence du message.

Le tableau 3.14 présente les données sur l'impact de la nouvelle publicité du Curateur public auprès des répondants qui ont vu cette publicité.

**Tableau 3.14 – Impact de la nouvelle publicité du Curateur public sur les répondants qui l'ont vue (PUB6, PUB7) (n=184)**

Énoncés PUB6 «Dans quelle mesure cette publicité vous a-t-elle incité à...»	Oui			Non			NSP / NRP
	Beaucoup	Assez	Sous-total	Peu	Pas du tout	Sous-total	
a) vous informer davantage sur le Curateur public du Québec?	10 %	8 %	18 %	18 %	63 %	81 %	1 %
b) consulter le site Web du Curateur public du Québec?	2 %	10 %	12 %	8 %	78 %	86 %	1 %
Énoncés PUB7 «Est-ce que cette publicité vous a incité à...»	Oui			Non			NSP / NRP
	Oui	Oui, j'y pense	Sous-total	Non, pas pour le moment	Pas du tout	Sous-total	
a) prendre des moyens pour vous protéger dans le cas où vous deviendriez inapte?	6 %	14 %	20 %	30 %	50 %	80 %	0 %
b) prendre des moyens pour protéger un membre de votre famille ou quelqu'un qui vous est cher s'il devient inapte?	12 %	17 %	29 %	30 %	41 %	71 %	1 %

***PUB6a) Dans quelle mesure cette publicité vous a-t-elle incité à vous informer davantage sur le Curateur public du Québec?***

Tous les répondants	Écart statistiquement significatifs par sous-groupe (+ que la moyenne des répondants)
Beaucoup et assez 18 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Montréal RMR 23 %</li> <li>▪ Non-francophones 43 %</li> <li>▪ 35-44 ans 27 %</li> <li>▪ Scolarité secondaire ou moins 30 %</li> <li>▪ Célibataire 38 %</li> <li>▪ Revenus &lt;35 000 \$ 30 %</li> <li>▪ Né à l'étranger 47 %</li> </ul>
Peu et pas du tout d'accord 81 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ A nommé le CP (spontané) 89 %</li> <li>▪ Francophones 86 %</li> <li>▪ 55-64 ans 93 %</li> <li>▪ 65 ans ou plus 88 %</li> <li>▪ Scolarité universitaire 89 %</li> <li>▪ Marié/union civile/de fait 88 %</li> <li>▪ Revenus 75 000 \$ ou plus 95 %</li> </ul>

**PUB6b) Dans quelle mesure cette publicité vous a-t-elle incité à consulter le site Web du Curateur public du Québec?**

Tous les répondants		Écarts statistiquement significatifs par sous-groupe (+ que la moyenne des répondants)	
Beaucoup et assez	12 %	▪ Non-francophones	44 %
		▪ Scolarité secondaire ou moins	19 %
		▪ Revenus <35 000 \$	22 %
		▪ Né à l'étranger	51 %
Peu et pas du tout d'accord	86 %	▪ A nommé le CP (spontané)	99 %
		▪ Francophones	92 %
		▪ 55-64 ans	92 %
		▪ Scolarité collégiale	92 %
		▪ Célibataire	97 %
		▪ Revenus 75 000 \$ ou plus	98 %

**PUB7a) Est-ce que cette publicité vous a incité à prendre des moyens pour vous protéger dans le cas où vous deviendriez inapte?**

Tous les répondants		Écarts statistiquement significatifs par sous-groupe (+ que la moyenne des répondants)	
Oui et oui, j'y pense	20 %	▪ 65 ans ou plus	37 %
Non, pas pour le moment et pas du tout	80 %	▪ Montréal RMR	85 %
		▪ 18-34 ans	92 %
		▪ 35-44 ans	90 %
		▪ Célibataires	93 %

**PUB7b) Est-ce que cette publicité vous a incité à prendre des moyens pour protéger un membre de votre famille ou quelqu'un qui vous est cher s'il devient inapte?**

Tous les répondants		Écarts statistiquement significatifs par sous-groupe (+ que la moyenne des répondants)	
Oui et oui, j'y pense	29 %	▪ 45-64 ans	41 %
		▪ Revenus <35 000 \$	41 %
Non, pas pour le moment et pas du tout	71 %	▪ A nommé le CP (spontané)	81 %
		▪ Scolarité universitaire	81 %
		▪ Revenus 75 000 \$ ou plus	85 %

*Analyse*

- La nouvelle publicité du Curateur public a eu un impact limité sur les aspects suivants :
  - seulement 18 % des répondants disent que la publicité les a incités à s'informer davantage sur le Curateur public (beaucoup plus chez les non-francophones, ceux nés à

l'étranger, les 35 à 44 ans, les célibataires, ceux ayant une scolarité de niveau secondaire ou moins et des revenus inférieurs à 35 000 \$);

- seulement 12 % des répondants disent qu'elle les a incités à consulter le site Internet du Curateur public (davantage chez les non-francophones, ceux nés à l'étranger, ceux ayant une scolarité de niveau secondaire ou moins et des revenus inférieurs à 35 000 \$).
- La nouvelle publicité du Curateur public a cependant eu un impact un peu plus important sur les aspects suivants :
  - 20 % des répondants disent que la publicité les a incités à prendre des moyens pour se protéger dans le cas où ils deviendraient inaptes (beaucoup plus chez les 65 ans ou plus);
  - 29 % des répondants disent qu'elle les a incités à prendre des moyens pour protéger un membre de leur famille ou quelqu'un qui leur est cher s'il devient inapte (davantage chez les 45-64 ans et ceux ayant des revenus inférieurs à 35 000 \$).

## ANNEXE 1 QUESTIONNAIRE DU SONDAGE

Introduction de la firme sans spécifier que le Curateur public est le demandeur de ce sondage

Bonjour, mon nom est \_\_\_\_\_ du Bureau d'Intervieweurs Professionnels. Nous effectuons une étude pour le compte d'un organisme.

Est-ce possible de parler à la personne présente qui sera la prochaine à célébrer son anniversaire de naissance?

*Lorsque vous avez la bonne personne en ligne*

Mon nom est \_\_\_\_\_ Bureau d'Intervieweurs Professionnels. Nous effectuons une étude pour le compte d'un organisme afin de lui permettre de mieux orienter ses services et l'information offerts à la population.

Ce sondage n'est en aucun cas obligatoire et si vous ne désirez pas y répondre, nous ne vous contacterons pas à nouveau. Pas ailleurs, si vous désirez participer, nous vous assurons de la confidentialité de toute l'information recueillie et du caractère anonyme de ce sondage.

La durée du questionnaire est d'une dizaine de minutes.

Bloc 1 : Notoriété du Curateur public

[/\*Ne pas lire, 1 mention \*/]

**NTR1** – Quel est l'organisme gouvernemental qui a pour mission de veiller à la protection des personnes incapables de prendre soin d'elles-mêmes ou d'administrer leurs biens?

- 1=\*Le Curateur public du Québec (ou la curatelle) →NTR3
- 2=\*Le réseau de la santé et des services sociaux (CSSS, hôpital, clinique médicale, CLSC, CHSLD, etc.)
- 3=\*La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ)
- 4=\*Le Protecteur du citoyen
- 5=\*La DPJ (Directeur de la protection de la jeunesse)
- 6=\*La police, services de secours municipaux, 911
- 7=\*Un organisme communautaire
- 8=\*Un notaire, un avocat
- 9=\*L'autorité des marchés financiers
- 90=\*Autres <préciser>
- 99=\*NSP/NRP

**/\*Note Question posée si n'a pas nommé curateur public à la Q1**

**NTR2** – Connaissez-vous ou avez-vous déjà entendu parler du Curateur public du Québec, même si seulement de nom?

- 1=\*Oui
- 2=\*Non
- 9=\*NSP/NRP

**NTR3** – Le Curateur public du Québec est un organisme qui a pour mission de veiller à la protection des personnes incapables de prendre soin d'elles-mêmes ou d'administrer leurs biens. Est-ce que vous ou un membre de votre famille ou de votre entourage avez déjà été en contact avec le Curateur public du Québec?

- 1=\*Oui
- 2=\*Non
- 9=\*NSP/NRP

**/\*NoteQuestion posée si connaît le Curateur à la Q1 ou Q2 ou qui a déjà été en contact avec le Curateur à la Q3\*/**

**NTR4** – Faites-vous... confiance au Curateur public du Québec?

- 1=Totalement
- 2=Assez
- 3=Peu
- 4=Pas du tout
- 9=\*NSP/NRP

#### Présentation du Curateur public

Nous effectuons une étude pour le compte du Curateur public du Québec situé au 600 René-Lévesque, à Montréal, afin de nous permettre de mieux orienter les services et l'information offerts à la population par cet organisme public.

Je vais maintenant vous poser quelques questions en lien avec l'incapacité des personnes à s'occuper d'elles-mêmes ou à gérer leurs biens seules.

#### Bloc 2 : Présence d'une personne inapte actuellement ou prochainement et questions connexes

[/\*Ne pas lire, 1 mention \*/]

**CTX1** – Est-ce qu'il y a dans votre entourage une personne adulte (un membre de votre famille ou quelqu'un qui vous est cher) qui est incapable de prendre soin d'elle-même ou d'administrer ses biens sans aide?

Indiquez parmi les choix suivants celui qui s'applique le plus à votre situation.

- 1=Oui → **CTX2**
- 2=Non, mais je crois qu'une telle situation pourrait arriver dans la prochaine année. → **CTX3**
- 3=Non → **CTX5**
- 9=\*NSP/NRP. → **CTX5**

**CTX2** – Est-ce qu'un tribunal ou un greffier vous a désigné officiellement pour vous occuper du bien-être de cette personne ou pour administrer ses biens? Indiquez parmi les choix suivants celui qui s'applique le plus à votre situation.

- 1=Oui
- 2=Non mais le tribunal m'a désigné membre du conseil de tutelle.
- 3=Non mais d'autres personnes ont été désignées
- 4=Non le Curateur public a été désigné
- 5=Non
- 9=\*NSP/NRP

**CTX3**

- a) Est-ce que vous l'aidez à administrer ses finances ou à s'occuper de ses biens?
- Exemples : l'aider à payer ses comptes, engager quelqu'un pour déneiger son entrée, s'assurer que ses déclarations d'impôts sont faites et envoyées à temps, etc.

1=\*Oui  
2=\*Non  
9=\*NSP/NRP

- b) Est-ce que vous l'aidez à prendre des décisions concernant ses soins?
- Exemples : l'aider à obtenir des rendez-vous chez le médecin, à appeler au CLSC pour recevoir le service de popote roulante, etc.

1=\*Oui  
2=\*Non  
9=\*NSP/NRP

- c) Est-ce que vous l'aidez à choisir son hébergement?
- Exemples : l'aider à s'informer sur des résidences pour personnes âgées ou aller en visiter avec elle, etc.

1=\*Oui  
2=\*Non  
9=\*NSP/NRP

- d) Est-ce que vous participez à son bien-être en général?
- Exemples : l'aider à faire son épicerie, à s'acheter des vêtements, à faire le ménage, aller chercher ses médicaments à la pharmacie, etc.

1=\*Oui  
2=\*Non  
9=\*NSP/NRP

- e) Est-ce que vous lui rendez d'autres services?

1=\*Oui → 0  
2=\*Non  
9=\*NSP/NRP

[S'ils ont répondu non à a-b-c-d-e]

- f) Est-ce que vous êtes dans l'impossibilité de lui rendre des services?

1=\*Oui  
2=\*Non  
9=\*NSP/NRP

- g) Est-ce qu'une autre personne lui offre ce genre de services?

1=\*Oui  
2=\*Non  
9=\*NSP/NRP

**CTX4** – Quel est votre lien avec cette personne. Vous êtes...

- 1= \*Sa mère ou son père
- 2= \*Sa conjointe ou son conjoint
- 3= \*Sa fille ou son fils
- 4= \*Sa sœur ou son frère
- 5= \*Sa nièce ou son neveu
- 6= \*Sa tante ou son oncle
- 7= \*Sa cousine ou son cousin
- 8= \*Sa grand-mère ou son grand-père
- 9= \*Sa petite-fille ou son petit-fils
- 10= \*Sa belle-mère ou son beau-père
- 11= \*Sa bru ou son gendre
- 12= \*Son ami
- 13= \*Autre – spécifiez → O
- 99= \*NSP/NRP

**CTX5** – Parmi les causes d'incapacité suivantes, laquelle vous préoccupe le plus?

- 1=Déficiência intellectuelle
- 2=Maladie mentale (par exemple dépression, schizophrénie)
- 3=Maladie dégénérative (par exemple Alzheimer)
- 4=Traumatisme crânien
- 5=Autre – Spécifiez → O
- 6=Aucune en particulier
- 99= \*NSP/NRP

Ex. Le deuxième bloc est terminé. Je vais maintenant vous poser des questions en lien avec le soutien aux personnes âgées de la part des membres de leurs familles.

### Bloc 3 : Valeurs quant au soutien d'un parent âgé

[Questions posées à tous les répondants]

[/\*Ne pas lire, 1 mention \*/]

Nous aimerions connaître votre opinion sur les idées suivantes :

Diriez-vous que vous êtes :

- 4= Tout à fait d'accord
- 3= Plutôt d'accord
- 2= Plutôt en désaccord
- 1= Tout à fait en désaccord
- 9= \*NSP/NRP

**FAM1** - Les membres de la famille doivent aider les parents âgés en retour de ce qu'ils ont fait pour eux.

**FAM2** - Il est du devoir des membres de la famille de prendre soin des parents âgés.

**FAM3** - Les membres de la famille doivent assumer tous les soins aux parents âgés sans demander d'aide en dehors de la famille.

**FAM4** - Chacun des membres de la famille devrait être libre de prendre soin ou non des parents âgés.

**FAM5** - Les personnes âgées devraient se débrouiller sans l'aide de leur famille.

**FAM6** - Les personnes sont autant responsables du bien-être des parents âgés qu'elles sont responsables du bien-être de leurs propres enfants.

**FAM7** - Les membres de la famille devraient prendre soin des parents âgés même si cela perturbe leur vie sociale.

**FAM8** - Les membres de la famille devraient prendre soin des parents âgés même si cela nuit à leur travail.

**FAM9** - Les membres de la famille devraient prendre soin des parents âgés même si cela occasionne des conflits.

**FAM10** - Les membres de la famille devraient prendre soin des parents âgés même si cela affecte leur santé.

**FAM11** - Les membres de la famille devraient prendre soin des parents âgés même si cela se fait au détriment de leurs propres enfants.

**FAM12** - Lorsqu'une personne âgée ne peut plus vivre seule sans assistance, il est souhaitable qu'elle continue d'habiter chez elle avec de l'aide.

**FAM13** - Lorsqu'une personne âgée ne peut plus vivre seule sans aide, il est souhaitable qu'elle aille vivre dans un centre d'accueil ou une résidence pour personnes âgées.

**FAM14** - Lorsqu'une personne âgée ne peut plus vivre seule sans aide, il est souhaitable qu'elle aille vivre chez l'un de ses enfants.

**FAM15** - Lorsqu'une personne âgée ne peut plus vivre seule sans aide, il est souhaitable qu'elle aille vivre chez un autre membre de sa famille.

Nous voici à l'avant-dernier bloc de ce sondage. Ce bloc pose quelques questions sur la publicité faite par le Curateur public du Québec.

#### Bloc 4 : Campagne publicitaire

[/\*Ne pas lire, 1 mention \*/]

**PUB1** – Avez-vous remarqué, au cours des dernières semaines, la nouvelle publicité du Curateur public?

1=\*Oui → Q2

2=\*Non → Q3

9=\*NSP/NRP → Q3

**PUB2** – [S'ils ont répondu oui]

→ *Description spontanée*

1=\*La bonne → Q4

2=\*Une autre publicité → Q3

→ *Description demandée : Pouvez-vous me décrire brièvement cette publicité?*

3=\*La bonne → Q4

4=\*Une autre publicité → Q3

→ Indiquer s'il s'agit de la version féminine, la version masculine ou les deux.

**PUB3** – [S'ils ont répondu non ou s'ils ont décrit une autre campagne publicitaire]

Est-ce que vous avez remarqué, au cours des dernières semaines, la publicité où l'on voit une femme s'occupant de trois fillettes à gauche et, du côté droit, une femme âgée assise seule sur un banc dans un parc avec le texte « Elle était là pour vous, serez-vous là pour elle? » ou sa variante où l'on voit deux jeunes garçons à gauche et deux hommes âgés à droite avec le texte « Il était là pour vous, serez-vous là pour lui? »?

1=\*Oui

2=\*Non → SCD1

9=\*NSP/NRP → SCD1

[S'ils connaissent la campagne publicitaire]

**PUB4** – Pouvez-vous dire précisément à quel endroit vous avez vu cette publicité?

[Ne pas donner les choix de réponses]

1=\* Dans un journal

2=\* Dans un magazine

3=\* Sur un site Web d'information

4=\* Sur Twitter

5=\* Dans le métro de Montréal

6=\* Sur une affiche dans un établissement de santé

7=\* Sur le site Web du Curateur public du Québec

8=\* Ailleurs – spécifiez → 0

9=\*Non

99=\*NSP/NRP

[S'ils connaissent la campagne publicitaire]

**PUB5** – Pouvez-vous dire quel est le message principal de cette publicité? [Ne pas donner les choix de réponse]

1=\*Oui, précisez → 0

2=\*Non

9=\*NSP/NRP

[S'ils connaissent la campagne publicitaire]

**PUB6** – Dans quelle mesure cette publicité vous a-t-elle incité à...

a)... vous informer davantage sur le Curateur public du Québec?

1=Beaucoup

2=Assez

3=Peu

4=Pas du tout

9=\*NSP/NRP

b) ... consulter le site Web du Curateur public du Québec?

1=Beaucoup 1

2=Assez 2

3=Peu 3

4=Pas du tout 4

9=\*NSP/NRP

**PUB7** – Est-ce que cette publicité vous a incité à...

a)... prendre des moyens pour vous protéger dans le cas où vous deviendriez inapte?

1=Oui, précisez → 0

2= Oui, j'y pense

3= Non, pas pour le moment

4= Pas du tout

9=\*NSP/NRP

b)... prendre des moyens pour protéger un membre de votre famille ou quelqu'un qui vous est cher s'il devient inapte?

1=Oui, précisez → 0

2=Oui, j'y pense

3=Non, pas pour le moment

4=Pas du tout

9=\*NSP/NRP

Vous voilà à la dernière partie de ce sondage. Afin de classer les données, nous aurions besoin de quelques renseignements supplémentaires d'ordre statistique.

#### Bloc 4 : Questions sociodémographiques

[Questions posées à tous les répondants]

[/\*Ne pas lire, 1 mention \*/]

**SCD1** – Quelle est la langue que vous avez apprise en premier lieu à la maison dans votre enfance et que vous comprenez toujours?

1=Le français

2=L'anglais

3=Une autre langue que le français ou l'anglais.

9=\*NSP/NRP

**SCD2** – Dans quelle catégorie d'âge vous situez-vous?

1=18 à 24 ans

2=25 à 34 ans

3=35 à 44 ans

4=45 à 54 ans

5=55 à 64 ans

6=65 à 74 ans

7=75 ans ou plus

9=\*NSP/NRP

**SCD3** - Quel est le plus haut diplôme de scolarité que vous avez obtenu?

- 1=Aucun
- 2=Secondaire
- 3=Collégial
- 4=Universitaire
- 9=\*NSP/NRP

**SCD4** - Quel est votre état civil?

- 1=Marié ou union civile
- 2=Union de fait
- 3=Veuve ou veuf
- 4=Séparé
- 5=Divorcé
- 6=Célibataire
- 9=\*NSP/NRP

**SCD5** - Parmi les catégories suivantes, laquelle reflète le mieux le revenu total avant impôt de tous les membres de votre foyer?

- 1=Moins de 15 000 \$
- 2=De 15 000 \$ à 25 000 \$
- 3=De 25 000 \$ à 35 000 \$
- 4=De 35 000 \$ à 55 000 \$
- 5=De 55 000 \$ à 75 000 \$
- 6=De 75 000 \$ à 100 000 \$
- 7=De 100 000 \$ et plus
- 9=\*NSP/NRP

**SCD6** - En vous incluant, veuillez indiquer combien de personnes habitent dans votre ménage?

- 1=1
- 2=2
- 3=3
- 4=4
- 5=5 ou plus
- 9=\*NSP/NRP

**SCD7.1** – Avez-vous un ou des enfants?

- 1=\*Oui
- 2=\*Non → SCD8
- 9=\*NSP/NRP

**SCD7.2** – Est-ce que votre ou vos enfants demeurent avec vous?

- 1=Oui
- 2=À temps partagé
- 3=Non
- 9=\*NSP/NRP

**SCD7.3** – Est-ce qu'au moins l'un d'entre eux a moins de 18 ans?

- 1=\*Oui
- 2=\*Non
- 9=\*NSP/NRP

**SCD8** – Où êtes-vous né?

1= Au Québec → SCD11

2= Ailleurs au Canada → SCD11

3= À l'extérieur du Canada → SCD9

9=\*NSP/NRP → SCD11

**SCD9** - Depuis combien d'années êtes-vous arrivé au Canada?

1= Depuis moins de 3 ans

2= Depuis 3 ans ou plus

9=\*NSP/NRP

**SCD10** - Veuillez indiquer votre pays de naissance :

---

**SCD11** - À quelle communauté ethnoculturelle vous identifiez-vous le plus? → 0

→ [Codage spécifique]

9=\*NSP/NRP

Afin d'améliorer ses services, le Curateur public du Québec (situé au 600, boul. René-Lévesque Ouest, à Montréal) recherche des personnes comme vous pour participer à des groupes de discussion ou à des entrevues. Divers sujets reliés à l'incapacité et aux services offerts y seront abordés.

Votre participation sera volontaire et vous pourrez refuser d'y participer à tout moment. Il n'en résultera aucune sanction ou effet négatif. Votre nom sera alors retiré de la liste des personnes à contacter et vous ne serez plus sollicité.

**PART1** - Seriez-vous disposé(e) à faire partie d'une liste de personnes à consulter?

1=\*Oui → PART2

2=\*Non → Terminer

Nous vous remercions de votre intérêt. Pour que nous puissions communiquer avec vous, nous vous demandons de bien vouloir répondre aux questions suivantes. Les renseignements recueillis ne seront ni partagés ni divulgués, à moins que vous n'ayez préalablement donné votre autorisation à cet effet. Soyez assuré que vos réponses aux questions précédentes et les informations fournies ici seront traitées de façon confidentielle et anonyme, qu'ils seront conservés de façon sécuritaire par le Curateur public du Québec et qu'ils seront utilisés seulement par les personnes autorisées.

**PART2** – Quels sont vos nom et prénom? → 0

**PART3** - Quelle est votre adresse de courriel? → 0

**PART4** - Quel est votre numéro de téléphone? → 0

Le sondage est maintenant terminé.

Le Curateur public du Québec vous remercie de votre participation.

**SCD** – L'interviewer note le sexe du répondant :

1=Féminin

2=Masculin

9= \*NSP/NRP

**SCD** – Région administrative

1=Abitibi-Témiscamingue (08)

2=Bas-Saint-Laurent (01)

3=Capitale-Nationale (03)

4=Centre-du-Québec (17)

5=Chaudière-Appalaches (12)

6=Côte-Nord (09)

7=Estrie (05)

8=Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)

9=Lanaudière (14)

10=Laurentides (15)

11=Laval (13)

12=Mauricie (04)

13=Montérégie (16)

14=Montréal (06)

15=Nord-du-Québec (10)

16=Outaouais (07)

17=Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)

99= \*NSP/NRP

## Annexe 2 Légende des symboles dans les tableaux croisés de l'annexe 3

Les tableaux croisés présentés à l'annexe 3 comportent des symboles dont l'interprétation est la suivante :

### Pour l'ensemble des questions

4 plus (++++) ou 3 plus (+++)	Différence (corrélation) fortement significative positive des proportions entre la variable indépendante (en bannière) et la variable dépendante. Le niveau de confiance est respectivement de 99,9 % et de 99 %.
4 moins (----) ou 3 moins (---)	Différence (corrélation) fortement significative négative des proportions entre la variable indépendante (en bannière) et la variable dépendante. Le niveau de confiance est respectivement de 99,9 % et de 99 %.
2 plus (++)	Différence (corrélation) moyennement significative positive des proportions entre la variable indépendante (en bannière) et la variable dépendante. Le niveau de confiance est de 95 %.
2 moins (--)	Différence (corrélation) moyennement significative négative des proportions entre la variable indépendante (en bannière) et la variable dépendante. Le niveau de confiance est de 95 %.
1 plus (+) ou 1 moins (-) ou aucun plus ou aucun moins	Pas de différence (corrélation) significative des proportions.

Étant donné l'abondance de tableaux croisés, l'analyse bivariée tiendra compte principalement des différences (corrélations) fortement significatives, soit 4 plus (++++) , 4 moins (----) , 3 plus (+++) ou 3 moins (---).

## Annexe 3 Tableaux croisés

Cette annexe présente l'ensemble des résultats croisés ou analyses bivariées. Les résultats de chacune des variables dépendantes sont croisés avec 13 variables de segmentation ou variables indépendantes, mises en bannière dans les tableaux (en-tête des colonnes).

<b>Variables indépendantes</b>	<b>Modalités</b>
Région	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Montréal RMR</li> <li>▪ Québec RMR</li> <li>▪ Ailleurs au Québec</li> </ul>
A nommé le Curateur public (notoriété spontanée)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Oui</li> <li>▪ Non</li> </ul>
Première langue apprise et toujours comprise	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Français</li> <li>▪ Autre</li> </ul>
Âge	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 18-34 ans</li> <li>▪ 35-44 ans</li> <li>▪ 45-54 ans</li> <li>▪ 55-64 ans</li> <li>▪ 65 ans ou plus</li> </ul>
Scolarité	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Secondaire ou moins</li> <li>▪ Collégiale</li> <li>▪ Universitaire</li> </ul>
Sexe	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Homme</li> <li>▪ Femme</li> </ul>
État civil	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Marié ou union civile / union de fait</li> <li>▪ Veuf</li> <li>▪ Séparé / divorcé</li> <li>▪ Célibataire</li> </ul>
Revenu du foyer	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Moins de 35 000 \$</li> <li>▪ De 35 000 \$ à 74 999 \$</li> <li>▪ 75 000 \$ ou plus</li> </ul>
A un ou des enfants	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Oui</li> <li>▪ Non</li> </ul>
A au moins un enfant de moins de 18 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Oui</li> <li>▪ Non</li> </ul>
Lieu de naissance	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Québec / Canada</li> <li>▪ À l'extérieur du Canada</li> </ul>
A un proche inapte ou qui pourrait le devenir	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Oui</li> <li>▪ Non</li> </ul>
A vu la campagne publicitaire du Curateur public (notoriété spontanée et assistée)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Oui</li> <li>▪ Non</li> </ul>